

# LE PHARE



École Monseigneur-Gilles-Gervais, 1435 rue Châteauguay, J3V 3A9, Saint-Bruno  
[mrgillesgervais.csp.qc.ca](mailto:mrgillesgervais.csp.qc.ca), [gervais@csp.qc.ca](mailto:gervais@csp.qc.ca), 450 653-7610

## Mot de la direction

Bonjour à vous tous, voici votre parution du journal de février. Vous y retrouvez les informations importantes de l'école.

Avec la température hivernale, mieux vaut prévoir plus de vêtements chauds que pas assez...

Merci à tous pour votre soutien et votre collaboration, on fait une belle équipe pour la réussite de vos enfants ;-)

Bonne lecture !

Bon mois de février à tous !

## Dépôt des résultats du 1<sup>er</sup> bulletin

Les résultats du 1<sup>er</sup> bulletin seront déposés sur Mozaïk parents pour vendredi le 5 février à 16h00.

## Conseil d'établissement

La prochaine réunion du conseil d'établissement aura lieu le 23 février à 18 h.

## Période d'inscription du 1<sup>er</sup> au 12 février :

N'oubliez pas la période des inscriptions 2021-2022.

Journées pédagogiques les 15 et 16 février 2021.

## Nouveauté dès le 8 février 2021 pour le service du traiteur :

À la demande de conseil d'établissement, un sondage a été fait auprès des parents utilisateurs du service du traiteur pour savoir s'il serait possible d'abolir l'utilisation des ustensiles de plastique avec les repas traiteurs.

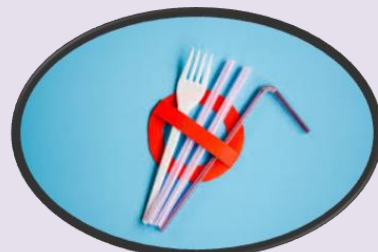
Sur 185 réponses, 159 personnes se sont dites d'accord pour l'abolition des ustensiles. Comme le résultat devait atteindre 80% minimum pour arrêter l'utilisation des ustensiles et que nous avons obtenu un résultat de 86%, nous sommes heureux de vous apprendre que dès le 8 février, les ustensiles de plastiques seront abolis à l'école Gervais.

Comme vous le savez, depuis plusieurs années, nos élèves sont très sensibles au respect de l'environnement. Ce sera donc un pas de plus dans la bonne direction.

Dès le 8 février, il sera demandé à tous les parents de fournir à leur enfant des ustensiles réutilisables pour leur repas.



Merci à l'avance pour la



## Mot du service de garde :

### **Journées pédagogiques du lundi 15 février et mardi 16 février**

Il y aura deux journées pédagogiques, soit le lundi 15 et mardi 16 février 2021. Les élèves de maternelle à 6<sup>e</sup> année vivront deux journées d'activités avec les éducatrices du service de garde. Les activités se dérouleront sur le thème les carnivals dans le monde et à la découverte de l'espace.

Par contre, vous devez prendre en considération la complexité que représente le contexte de la COVID avec les mesures de distanciation et du respect des bulles classe. Une éducatrice peut avoir de 3 à 6 bulles-classe dans son groupe. Il faut mentionner que votre enfant ne pourra jouer et collaborer qu'avec les élèves qui sont dans sa classe et présents à la journée pédagogique. **Il ne pourra pas jouer avec des amis d'autres classes.** Les éducatrices auront la liste des élèves, ainsi que leur groupe-classe, pour que tout se déroule bien et qu'elles puissent assurer le respect des groupes.

La date limite pour inscrire votre enfant à la journée pédagogique via ces liens est le mardi 9 février. Aucune inscription tardive ne sera acceptée.

[Cliquez ici pour inscrire votre enfant à la journée pédagogique du lundi 15 février 2021](#)

[Cliquez ici pour inscrire votre enfant à la journée pédagogique du mardi 16 février 2021](#)

Nous voudrions offrir le service aux parents qui ne peuvent faire autrement. Nous sommes très soucieux de la sécurité des enfants et de l'application des mesures sanitaires et des règles à suivre.

### **Relevés d'impôt pour le service aux dineurs et/ou service de garde de votre enfant**

Si nous n'avons pas votre numéro d'assurance sociale dans le dossier de votre enfant pour l'émission de vos relevés fiscaux, vous recevrez un courriel avec un formulaire à remplir et à nous retourner à [garde.gervais@csp.qc.ca](mailto:garde.gervais@csp.qc.ca). Les relevés fiscaux sont émis au nom de la personne qui a payé les frais.

Pour obtenir la totalité de vos relevés fiscaux auxquels vous avez droit, le solde de votre état de compte au 31 décembre 2020 doit être acquitté en entier. Les relevés fiscaux seront mis sur votre portail Mozaik parent dans la semaine du 21 février 2021. Aucun relevé fiscal 2020 ne sera émis en format papier.



### Pour la Saint-Valentin :

Notre conseil étudiant a été rencontré et a proposé plusieurs belles activités pour les élèves pour la semaine de la Saint-Valentin... On s'habillera en rouge et blanc, les enfants feront un courriel de la Saint-Valentin et ils auront droit d'apporter de la maison une collation spéciale...

De belles occasions de voir leur sourire ;-)

## **Nouveauté santé publique**

### **Dépistage sans attendre 24 h**

Il est dorénavant recommandé aux enfants de 6 à 17 ans, **qui présente un ou des symptômes s'apparentant à la COVID-19 de se faire dépister sans attendre une période d'observation de 24 heures.** Pour les élèves du **préscolaire 4 ans et 5 ans**, la période d'observation de 24 heures est maintenue avant d'aller passer le test. **Si votre enfant a 6 ans et qu'il est au préscolaire, la règle des 24 heures d'observation n'est pas valide. Il faudra aller faire tester votre enfant dès qu'il a des symptômes.**

### **Attente de résultat de test pour un contact domiciliaire avec des symptômes compatibles avec la COVID-19**

Si un membre de votre famille présente des symptômes de la COVID, il doit s'isoler et se faire tester dans les plus brefs délais. **En attendant les résultats du test, les autres membres de la famille devront également rester en isolement à la maison.** Il est à noter que **si le membre de la famille passe un test, mais qu'il n'a pas de symptôme(s), les membres n'ont pas à s'isoler**, à moins que ce dernier développe un ou des symptômes.

Dans la situation où **un enfant présente des symptômes qui guident vers un dépistage obligatoire et que le parent refuse de le faire dépister**, l'élève doit être en isolement à la maison pour une période de 10 jours depuis l'apparition des symptômes ET jusqu'à leur disparition. Cependant, les contacts domiciliaires, les autres élèves de la classe et les membres du personnel asymptomatiques ne sont pas placés en isolement.

### **Ajouts de symptômes**

Ajout du **mal de gorge et du nez qui coule/congestion nasale** (de cause inconnue) à la liste des symptômes pour lesquels **un seul symptôme constitue une indication de dépistage** (ces symptômes étaient auparavant dans la liste où deux symptômes sont requis).

**Ajout du mal de tête à la liste des symptômes pour lesquels deux symptômes constituent une indication de dépistage.**

#### **Est-ce que votre enfant présente UN des symptômes suivants?**

- Fièvre (température buccale de 38,1 °C (100,6 °F) et plus)
- Perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût
- Toux récente ou aggravation d'une toux chronique
- Essoufflement
- Difficulté à respirer
- Mal de gorge
- Nez qui coule ou congestion nasale (de cause inconnue)

#### **Est-ce que votre enfant présente DEUX des symptômes suivants?**

- Maux de ventre
- Nausées (maux de cœur) ou vomissements
- Diarrhées
- Grande fatigue
- Perte d'appétit importante
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)
- Mal de tête

## N'oubliez pas d'inscrire votre enfant pour la prochaine année scolaire

### La période officielle d'inscription se déroulera du 1er au 12 février 2021

La période officielle pour inscrire un enfant à la maternelle, inscrire un nouvel élève ou réinscrire un élève dans l'une des écoles primaires ou secondaires du Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP) se tiendra du **1er au 12 février 2021**.

Il est important de procéder à l'inscription de son enfant pendant la période officielle. En effet, conformément à la [Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves](#), les inscriptions tardives sont parmi les premières à être identifiées pour un transfert en cas de surplus d'élèves dans une classe.

## Comment procéder?

### Nouvel élève

#### » Inscription

Les parents d'un enfant qui fréquentera la maternelle pour la prochaine année scolaire, ou ceux d'un jeune qui s'inscrira pour la première fois dans une école primaire ou secondaire du CSSP, sont invités à visiter le [csp.ca/inscription](http://csp.ca/inscription) pour connaître leur école de secteur et obtenir tous les détails relatifs à l'inscription scolaire.

#### Mesures particulières – COVID-19

Le territoire du CSSP étant en zone rouge, les façons de faire pour procéder à l'inscription d'un nouvel élève ont été adaptées afin de respecter les consignes de la Santé publique. Ainsi, le parent devra prendre rendez-vous avant de se présenter à l'école, par le biais du logiciel « Bookings ». Le lien pour y accéder se trouve dans l'[outil de recherche](#) du site Web du CSSP ainsi que sur le site Web de chacune des écoles.

Le parent devra à l'avance remplir le ou les [formulaires en ligne](#) et les apporter à l'école lors de son rendez-vous. Il devra également apporter :

- le certificat de naissance original de son enfant ainsi qu'une copie de celui-ci ;
- le document d'immigration pour l'enfant né à l'extérieur du Canada ainsi qu'une copie recto verso de celui-ci ;
- une preuve de résidence d'un organisme public ;
- un crayon à l'encre bleu afin d'éviter la manipulation du matériel.

Le parent devra se présenter seul et attendre à l'extérieur de l'école.

[Pour tous les détails](#)

### Élève du CSSP

#### » Réinscription au primaire

La fiche d'inscription sera disponible sur le portail du CSSP [Mozaïk Portail Parents](#), sous l'onglet « Ressources », à compter du 1er février 2021. Les parents auront du 1er février 8 h au 12 février 16 h pour la remplir et la transmettre en ligne. Ils devront avoir en main le numéro de fiche de leur enfant afin d'accéder au formulaire. Le numéro de fiche se trouve sur *Mozaïk Portail Parents*, sous l'onglet « Dossier ».

Il est à noter que dès que le formulaire est rempli par l'un des deux parents, il n'est plus accessible par la suite.

#### » Réinscription au secondaire

Pour tous **les élèves de 6e année et ceux du secondaire**, la fiche d'inscription sera disponible à partir de la page d'accueil du [Mozaïk Portail Parents](#) à compter du 1er février 2021. Les parents auront du 1er février 8 h au 12 février 16 h pour la remplir, **de même que pour confirmer le choix de cours de leur enfant**.

Dans le cas de la réinscription au secondaire, seul le parent (ou les parents) associé à l'adresse principale est autorisé à remplir le formulaire.

Vous devez vous assurer que l'adresse courriel que vous utilisez pour vous inscrire au *Mozaïk Portail Parents* est exactement la même que celle qui figure sur les documents que vous avez transmis à votre école. Si vous ne connaissez pas votre mot de passe, veuillez cliquer sur le bouton « Mot de passe oublié ».

Les parents qui n'ont pas accès à un ordinateur ou à Internet sont invités à communiquer avec le secrétariat de leur école.

[Mozaïk Portail Parents](#)

### En cas d'absence

Les parents qui prévoient être absents durant la période officielle d'admission et d'inscription doivent communiquer avec leur école de secteur avant le 29 janvier 2021.

## **Sécurité en transport scolaire : consultez les capsules vidéos**

Connaissez-vous bien les règles de sécurité en transport scolaire? Prenez deux minutes pour écouter les capsules diffusées sur le site de la Fédération des transporteurs par autobus et en apprendre davantage sur les comportements sécuritaires à adopter. <http://www.mastuvu.info/fr>

Vous trouverez également sur le site de la Fédération, des jeux interactifs, des images à colorier et d'autres activités amusantes sur le thème de la sécurité routière. La Campagne de sécurité en transport scolaire « M'as-tu Vu? » se déroulera du 1er au 12 février 2021.

Rappel des principales règles de conduite et mesures de sécurité à respecter :

### **Sécurité des élèves**

1. Être ponctuel en se rendant au point d'arrêt de l'autobus au moins 10 minutes avant l'heure prévue.
2. S'éloigner suffisamment du véhicule pour être bien vu de son conducteur ou de sa conductrice (au moins 3 mètres ou 10 pas).
3. Regarder dans les deux sens avant de traverser la rue et toujours établir un contact visuel avec le conducteur ou la conductrice.

### **Responsabilité des parents**

1. Revoir l'ensemble des consignes de sécurité avec vos enfants.
2. Redoubler de vigilance dans les zones scolaires et en présence d'autobus scolaires.
3. Respecter les panneaux de signalisation dans les débarcadères de l'école.

## **Semaine de la persévérance scolaire :**

**Semaine de la persévérance scolaire :** Du 15 au 19 février prochain aura lieu la semaine de la persévérance scolaire. Plusieurs activités auront lieu durant cette semaine pour souligner les efforts des élèves.



### **On partage la bonne nouvelle :**

Prenez le temps de lire l'article suivant qui est un rayon de soleil dans votre travail ;-)

C'est en très grande partie grâce à votre soutien auprès de vos enfants que vous pouvez aussi récolter les fruits de cette bonne nouvelle.

[http://plus.lapresse.ca/screens/2f6de797-7f27-47b4-87ee-1879c078337d\\_7C\\_0.html?utm\\_content=ulink&utm\\_source=lpp&utm\\_medium=referral&utm\\_campaign=internal+share](http://plus.lapresse.ca/screens/2f6de797-7f27-47b4-87ee-1879c078337d_7C_0.html?utm_content=ulink&utm_source=lpp&utm_medium=referral&utm_campaign=internal+share)

# Février 2021

| Lundi                                                 | Mardi                                                       | Mercredi | Jeudi | vendredi |
|-------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|----------|-------|----------|
|                                                       |                                                             |          |       |          |
| 1                                                     | 2<br><b>Semaine d'inscription</b><br><b>1 au 12 février</b> | 3        | 4     | 5        |
| 8                                                     | 9                                                           | 10       | 11    | 12       |
| 15 Pédagogique                                        | 16 Pédagogique                                              | 17       | 18    | 19       |
| <b>Semaine de la persévérance du 15 au 19 février</b> |                                                             |          |       |          |
| 22                                                    | 23<br>18h00 Conseil<br>d'établissement                      | 24       | 25    | 26       |

Bonne semaine de relâche à tous !  
Semaine de relâche du 1er au 5 mars



Les méritants des certificats d'honneur des mois de décembre et janvier pour le défi : Je suis un modèle positif, seront connus au début de la semaine prochaine ;-)